



Doc. 14282
24 avril 2017

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Turquie

Amendement¹ n° 3

Dans le projet de résolution, paragraphe 2, remplacer la dernière phrase par la phrase suivante:

«L'état d'urgence initial de trois mois a été prolongé depuis à trois reprises, en octobre 2016, en janvier 2017 et en avril 2017, avec l'accord du parlement.»

Déposé par:

ÖZSOY Hişyar, Turquie, GUE
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
JOHNSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE
KERESTECİOĞLU DEMİR Filiz, Turquie, GUE
KÜRKÇÜ Ertuğrul, Turquie, GUE

1. 2017 - Deuxième partie de session

